



Combattre le racisme

Dossiers

[> Retour](#)


Ces Indiens qu'on ne voit pas

Andrea Aravena Reyes, anthropologue et écrivain chilienne, responsable à Santiago du Chili de l'Office national du développement des indigènes (CONADI).

Bien qu'ils soient de nationalité chilienne, les 500 000 Indiens mapuches que l'exode rural a poussés à Santiago, vivent comme des citoyens de seconde zone, condamnés à dissimuler leur identité



A Santiago du Chili, des Indiens mapuches manifestent pour leurs droits.

Les Indiens mapuches représentent 10% de la population adulte du Chili. La moitié d'entre eux, soit 500 000 environ, vivent à Santiago, la capitale du pays. Pour la majorité des Chiliens, cependant, un Mapuche est un paysan qui vit sur une réserve dans l'Araucanie, une région du sud, et qui lutte pour sa terre. Les autres sont ignorés. Et discriminés.

Au Chili, comme dans la plupart des pays latino-américains, il existe une loi sur les indigènes qui punit la discrimination. Mais ceux qu'elle est censée protéger la jugent inefficace. «Quand quelqu'un va se plaindre d'un fait de discrimination chez les carabiniers (la police militaire), ces derniers ne connaissent pas la loi, raconte Elba Colicoi, une habitante de la commune de Peñalolen. Ils regardent

leur interlocutrice en faisant mine de s'étonner et, après avoir bien ri, ils lui disent: "Madame, vous feriez mieux de rentrer bien tranquillement chez vous". Mais si une mère mapuche gifle son enfant parce qu'il ne se conduit pas bien, et qu'une voisine va la dénoncer pour violence familiale, alors les carabiniers vont l'écouter, parce qu'ils croient tout ce que disent les Chiliens...»

Dans la langue mapudungun, le mot mapuche signifie «les gens de la terre». Au début du XIXe siècle, quand le Chili était encore une colonie espagnole, les Mapuches occupaient un territoire aussi grand que le Portugal, soit 100 000 km², au centre du pays. De 1866 à 1927, ils ont été relégués sur 5 000 km² de réserves, à peine plus de 5% de leur territoire d'origine. D'après le recensement de 1992, ils seraient 928 000 au Chili. Les restrictions imposées sur leurs droits de propriété et l'appauvrissement ont été à l'origine d'un exode rural massif. Après 135 années d'afflux vers les villes, le plus souvent sous la forme d'un déplacement forcé, la moitié de cette communauté se concentre à Santiago et dans son aire métropolitaine. Enfants compris, un habitant sur dix du Grand Santiago est mapuche. Pour qualifier ce phénomène, certains intellectuels indigènes parlent de «diaspora mapuche».



A l'école, les enfants mapuches apprennent uniquement l'espagnol.

Aujourd'hui, 20% seulement de la population mapuche vit sur les réserves. Plus ou moins consciemment, pourtant, la mentalité collective chilienne continue à les percevoir au travers de stéréotypes qui font obstacle à leur insertion dans la communauté nationale. Et les médias contribuent largement à entretenir une image négative des Mapuches, en les assimilant à un état de pauvreté permanente.

Une spirale négative

Ces dernières années, plus de 70 organisations sont nées dans la diaspora mapuche. Elles s'efforcent d'en finir avec la discrimination et les a priori véhiculés par l'opinion. Que l'on cesse enfin, disent-elles, de les considérer comme des paresseux, culturellement attardés, des alcooliques ou des délinquants en puissance.



Afin de ne pas subir ces préjugés, nombreux sont les Mapuches qui s'efforcent de dissimuler leurs origines, qui refusent de parler leur propre langue et qui changent de nom, malgré les nouvelles difficultés que posent ce déni d'identité. Mais à tout prendre, ils préfèrent passer pour de «vrais» Chiliens, des Méridionaux d'origine



Un demi-million de Mapuches vivent dans la capitale.

paysanne, si cela leur permet de camoufler leur identité. Ainsi, contribuent-ils à créer leur propre invisibilité. ▲

Comme cela se passe souvent dans les situations de ce type, les Mapuches, placés en situation d'infériorité, en viennent à se mésestimer et, par là même, à s'auto-marginaliser. Cette spirale négative fait obstacle à leur intégration.

Une grande majorité d'entre eux vivent reclus dans les poblaciones, ces zones d'habitat précaire qui se sont développées autour de Santiago au cours du siècle dernier. Là encore, ils sont tenus à l'écart par leurs propres voisins, qui partagent pourtant le même sort, fait de pauvreté et d'exclusion.

«Même dans nos quartiers, nous sommes mal vus par les Chiliens, affirme Juan Lemugnier, l'un de leurs dirigeants. Quand nous passons à leur portée, ils s'arrangent toujours pour qu'on entende siffler une injure "mapuchito" ou "indiano". Ils nous considèrent vraiment comme des êtres inférieurs. Lorsqu'on apprend à se connaître, leurs préjugés tombent mais c'est toujours à nous de faire les premiers pas.»

Pour les enfants, le bilinguisme est un problème crucial. A la maison ils parlent leur langue, le mapudungun, ignorée dans la plupart des écoles, où l'on enseigne l'espagnol et les langues étrangères. Il s'agit d'un véritable handicap pour l'apprentissage de leur langue, comme pour l'assimilation de leur culture. De plus en plus souvent, leurs parents choisissent de ne pas communiquer avec eux en mapudungun pour leur faciliter l'apprentissage de l'espagnol et leur éviter les railleries de leurs camarades. Pour ces enfants, il en résulte une véritable mutilation linguistique. Un membre d'une association se souvient d'avoir été surnommé el Chamaco (le Mexicain) pendant toute son enfance, parce que les habitants de la capitale étaient surpris par son accent.

Par ailleurs, quand les dirigeants des organisations, décidés à assumer leur identité et à en finir avec l'invisibilité, habillent leurs enfants de vêtements traditionnels mapuches pour les envoyer à l'école, ils se heurtent à l'opposition des inspecteurs qui leur refusent l'accès aux établissements scolaires. On ne les autorise à porter leurs habits que lors des fêtes folkloriques, autrement dit, à se déguiser occasionnellement en Indiens.

En ville, le plus souvent, les Mapuches occupent des emplois peu qualifiés et précaires. Ils perçoivent de bas salaires pour de longues journées de travail. A la discrimination portant sur leur apparence physique s'ajoute, de la part des employeurs, une grande exigence accompagnée de mauvais traitements. ▲

«Les employeurs, explique Juana Coliqueo, de la commune de Quilicura, sont réticents à nous embaucher, sous prétexte que les Mapuches seraient des semeurs de trouble. Quand ils nous recrutent, ils veulent que nous restions à la cuisine ou dans l'arrière-boutique, là où personne ne nous verra... Avez-vous remarqué que plus une entreprise est prestigieuse, plus on y trouve de secrétaires aux cheveux blonds et aux yeux bleus?»

Pour les femmes, les emplois de domestiques sont les plus fréquents. Ils leur assurent l'hébergement et la nourriture, et les maintiennent à l'écart de la société. Les hommes, eux, travaillent souvent dans le bâtiment ou encore aux fournils des boulangeries, où on les incite à dormir le jour pour travailler la nuit. Ces emplois non choisis et dévalorisants représentent toutefois leur principale source de travail. En vivant ainsi cachés, ces Mapuches évitent la discrimination et commencent l'apprentissage du monde urbain.

Bien que la législation nationale, comme celle de nombreux autres pays, définisse la discrimination pour raisons ethniques comme un délit, celle-ci se manifeste ouvertement à l'encontre d'un demi-million de citoyens qui, pour être acceptés, doivent accepter l'humiliation de masquer leur identité au point d'en devenir invisibles.

Le racisme : un lexique moderne

En 1965, pour les Nations unies, la discrimination raciale «vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales» (Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale).

Selon le Petit Robert, le mot racisme apparaît dans le lexique français en 1902. C'est la «théorie de la hiérarchie des races qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement et à son droit de dominer les autres».

De nombreux termes liés à cette notion apparaissent dans la même période: lynchage, en 1883, antisémitisme, en 1889, ethnisme, en 1896 («on serait porté à croire que cette notion a reçu une définition claire. Ce n'est pourtant pas le cas», explique le Dictionnaire de sociologie d'André Akoun et Pierre Ansart, aux éditions Le Robert-Seuil), pogrom, en 1903. Tous ces mots sont contemporains de l'expansion rapide du capitalisme, au tournant du XXe siècle. L'énorme mouvement de migrations qu'elle provoque n'aura pas d'équivalent avant les années 1980. Entretemps, d'autres mots sont apparus: ségrégationnisme et intégration, dans les années 1950; multiracial (1965) et multiculturalisme (1971), autrement dit: «coexistence de plusieurs cultures dans un même pays» selon

le Petit Robert.



Conférence de Durban: la traite des noirs en débat

Depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, la communauté internationale a fait des progrès considérables dans la lutte contre le racisme, mais le mal persiste. Le rêve d'un monde libre de toute haine et de tout préjugé racial n'est toujours pas réalisé, bien que la science ait démontré récemment, une fois de plus, par l'établissement de la carte du génome humain, que nous appartenons tous à une seule et même famille humaine.

La Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance (Durban, Afrique du Sud, 31 août — 7 septembre 2001), s'inscrit dans le cadre des mesures prises par l'Organisation des Nations unies pour combattre ces fléaux. Depuis la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948), l'ONU a adopté une série de conventions et de déclarations, proclamé une Année internationale de la mobilisation contre le racisme (2001), organisé trois Décennies de lutte contre le racisme (1973-1982, 1983-1992, 1994-2003), ainsi que deux conférences mondiales sur le même thème à Genève (1978 et 1983).

Alors que les conférences précédentes s'étaient focalisées sur l'apartheid, à Durban, les délégations se pencheront sur un éventail beaucoup plus large, et donc plus controversé, de questions reflétant les manifestations complexes des préjugés raciaux et de l'intolérance: les exclusions politique, sociale et économique, les migrations et le trafic d'êtres humains, la situation des peuples autochtones, la protection des droits des minorités, le rôle des médias, d'Internet, de la religion et de l'éducation... La Conférence a pour objectif d'examiner les progrès accomplis en matière de lutte contre le racisme, de réévaluer les obstacles, de déterminer les causes et les victimes du racisme, de proposer des mesures en matière de prévention, d'éducation et de protection, d'élaborer des stratégies de lutte sur le plan international.

Une question cruciale est inscrite pour la première fois à l'ordre du jour: celle de la traite négrière. Sera-t-elle proclamée crime contre l'humanité? Selon Doudou Diène, directeur de la division des projets interculturels de l'UNESCO, «il existe un consensus théorique pour la reconnaissance de la traite négrière comme crime contre l'humanité». Mais à propos des mesures d'indemnisation, les points de vue divergent. Deux thèses s'affrontent. L'une exige une réparation matérielle. L'autre insiste sur la réparation morale et historique. Pour les défenseurs de cette thèse, l'argent ne peut pas absoudre quatre siècles de tragédie. En revanche, proclamer la traite négrière crime contre l'humanité, l'inscrire comme telle dans les manuels et les livres d'histoire, faire en sorte que l'humanité se sente concernée par le destin de tous ces êtres humains, serait la meilleure façon de réparer l'injustice. A ces mesures, pourrait s'ajouter l'annulation de la dette des pays africains, qui leur permettrait de relancer leur économie avec dignité et optimisme.

